

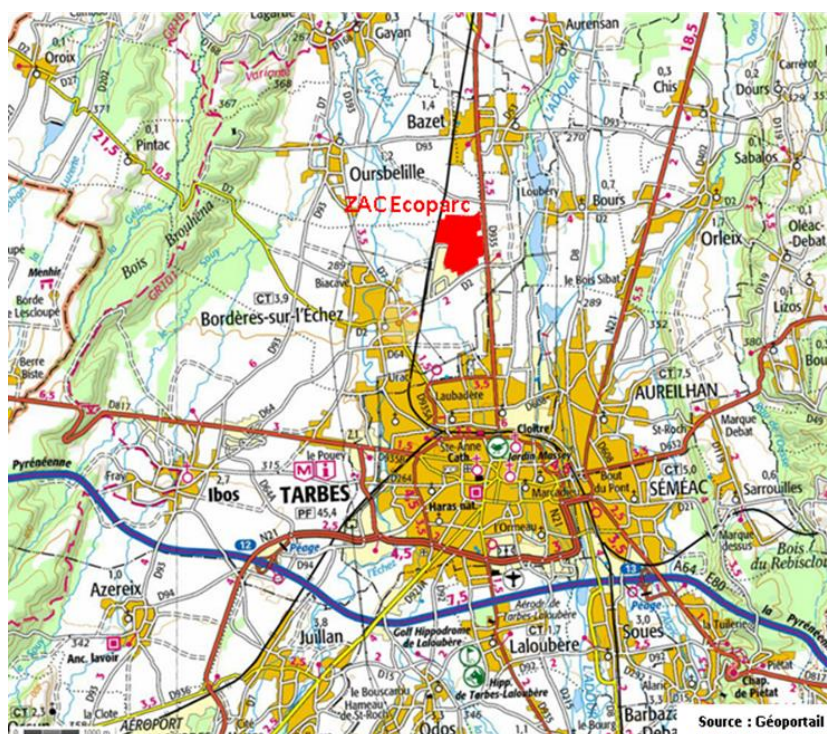
Communiqué de presse du Grand Tarbes 16 décembre 2014

ZAC Ecoparc de Bordères-sur-l'Echez : lancement d'une nouvelle concertation

ZAC Ecoparc de Bordères-sur-l'Echez : lancement d'une nouvelle concertation du 16 décembre 2014 au 20 janvier 2015.

Lors de la séance du jeudi 20 novembre 2014, une délibération relative à l'approbation des nouvelles modalités de la concertation de l'Ecoparc de Bordères-sur-L'Echez a été adoptée par le Conseil Communautaire.

En effet, le Grand Tarbes avait soumis un dossier « ZAC Ecoparc » de 75 hectares à enquête publique en juin 2013. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport en novembre 2013, ses conclusions comprenant des réserves et des recommandations sur le retrait de parcelles, engendrant ainsi une diminution du périmètre initial.



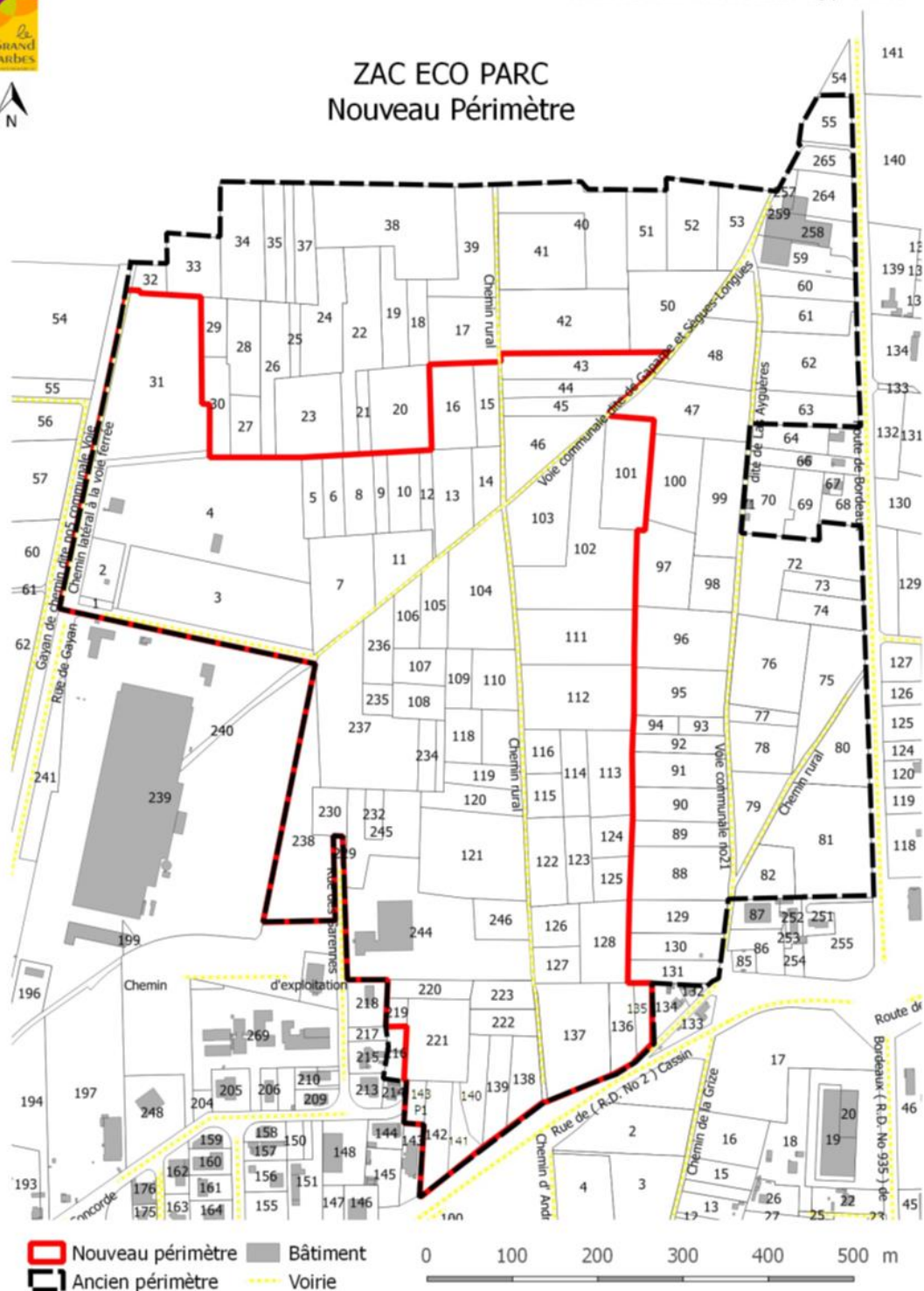
Afin de prendre en compte ces conclusions, le périmètre a été réduit à 40 hectares. En raison de ce changement significatif de périmètre de l'Ecoparc, la procédure de ZAC doit être reprise au départ puis continuée sur toutes les phases, avec notamment la tenue d'une enquête publique.

Cette concertation se déroule du 16 décembre 2014 au 20 janvier 2015, avec une présentation du bilan de cette concertation prévue lors du Conseil Communautaire du 5 février 2015.

Dans cette optique, le dossier de concertation ainsi qu'un registre servant à recueillir les remarques et suggestions sont mis à disposition du public au siège du Grand Tarbes et à la mairie de Bordères-sur-L'Echez.



Date : 19 11 2014
Sources : Le Grand Tarbes MAJ 191114 - Dgrip - Cadastre



Contact : Service Environnement du Grand Tarbes



Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes

30 Bd Saint-Exupéry BP 51331 - 65013 Tarbes cedex 9

Tél. 05 62 53 34 30

Fax. 05 62 53 10 60

web@legrandtarbes.fr

www.legrandtarbes.fr

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité.